



# VILLE DE THURSO

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Greffier-trésorier et Directeur général de la susdite municipalité :

QUE : -

LE Conseil municipal de la Ville de Thurso, à sa séance ordinaire tenue le 11 septembre 2023, en l'hôtel de ville, a adopté le règlement suivant :

N° 10-2023 : Règlement relatif au rejet des eaux usées dans un réseau d'égout ou dans un cours d'eau de la Ville de Thurso

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du Greffier-trésorier et Directeur général, en l'hôtel de ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau ainsi qu'au [www.ville.thurso.qc.ca/municipalite/avis-publics/](http://www.ville.thurso.qc.ca/municipalite/avis-publics/).

*DONNÉ à Thurso, Québec, ce douzième jour de septembre deux mille vingt-trois (2023).*

---

Jasmin Gibeau  
Greffier-trésorier et Directeur général  
VILLE DE THURSO